

## Crédit pour la finalisation de la pose de la fibre optique sur territoire communal

---

Bullet, le 17 mars 2014

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

### Préambule

Dans le rapport 19-2013 de la commission des finances « Réseau fibre optique sur territoire communal », le conseil acceptant celui-ci demande un préavis avec un décompte définitif.

### Situation actuelle

- 277 propriétaires ont répondu favorablement
- 25 propriétaires ont répondu défavorablement
- 20 propriétaires n'ont pas donné de réponse
- 322 propriétaires ont été contactés

Les travaux réalisés à ce jour : 10'270m de fouille pour un montant de 742'000.-

Les travaux restant à réaliser à terme, soit 4870m de fouille dans les secteurs :

Les Crosats :	350m
Les Cluds :	300m
Les Rasses (nord) :	1470m
Les Rasses (sud) :	1300m
<u>Bullet :</u>	<u>1450m</u>
<u>Totaux :</u>	<u>4870m</u>

➤ ***Pour une somme globale de Chf 405'000.-***

La calculation a été effectuée selon les métrés fournis par VO Energies, les tarifs selon les expériences réalisées en 2013.

## Résumé des coûts

Somme déjà engagée	742'000.- (pour 10'270m)
Travaux à réaliser	360'000.- (pour 4'870m)
Heures employés	30'000.-
<u>Réserve</u>	<u>15'000.-</u>
Total :	1'147'000.- (pour 15'140m)
<i>Ce montant est décomposé de la manière suivante :</i>	
Réserve :	455'000.-
Participation privée :	304'700.-
Solde à financer :	<b>387'300.-</b>

Ces travaux correspondent aux contrats déjà signés entre propriétaires et l'autorité communale. Pour les cas particuliers (notamment hors zone), la municipalité proposera soit par les comptes d'exploitation du budget (poste 850), ou par préavis municipal, après acceptation du Conseil, le raccordement des bâtiments faisant l'objet d'accords spécifiques n'entrant pas dans le préavis 27-2014.

### EN CONCLUSION

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

#### **LE CONSEIL COMMUNAL DE BULLET**

- Vu le préavis municipal n° 27-2014 concernant le crédit pour la finalisation de la pose de la fibre optique sur territoire communal « commission des finances »
- Ouï le rapport de la commission des finances ;
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

### DECIDE

- **d'autoriser** la Municipalité d'effectuer le solde des travaux,
- **d'accorder** un crédit de **CHF 387'300.-**, un compte au bilan sera ouvert à cet effet,
- **de financer** ce crédit par un emprunt bancaire aux meilleures conditions du moment,
- **d'amortir** l'investissement de Chf 25'820.- sur une période de 15 ans.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :

Le Secrétaire :

J.-F.Paillard

M. Thévenaz

Délégués municipaux, MM. Jean-Franco Paillard et Stéphane Guex